

Après cette visite, et toujours en compagnie de Mgr Canali, le ministre plénipotentiaire, escorté de la garde-suisse, est descendu dans la basilique vaticane pour vénérer la tombe du Prince des Apôtres.

Son Excellence est ensuite rentrée à son hôtel.

Le même jour, et avec le même cérémonial, ont été accrédités auprès du Saint-Siège les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires de la Colombie et de la République Argentine: signor Dottor D. Giuseppe Emmanuele Groenaga, et signor Daniel Garcia Mausilla.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

INCLINATION PENDANT LA BÉNÉDICTION DU SAINT-SACREMENT

Je m'aperçois que l'usage de s'incliner pendant la bénédiction du Saint-Sacrement disparaît peu à peu dans ma paroisse et aussi dans d'autres. Depuis longtemps, je me propose d'avertir mes paroissiens de garder la bonne habitude de s'incliner, soit pendant la bénédiction, soit pendant la procession lorsque le célébrant passe avec l'ostensoir près d'eux. Mais je me demande s'il n'y a pas eu sur ce point quelque changement, comme il y en a eu pour les élévations.

C'est en effet un de nos bons usages anciens qui disparaît, comme tant d'autres. Vous faites bien d'en instruire vos paroissiens et il vous faudra sans doute en parler *plusieurs fois* pour faire triompher l'ancienne pratique et prévenir l'oubli qui peut d'autant plus se produire que votre remarque sera plus éloignée du moment de l'observer.

Il n'y a pas à la vérité de rubrique, ni de décision, qui exige cette inclination. Mais elle constitue un usage général, très pieux, qu'il importe de conserver, surtout à une époque où, d'une part, la foi semble diminuer chez beaucoup de fidèles, et où, d'autre part, l'Eglise donne à la dévotion au Saint-Sacrement un essor nouveau. D'ailleurs cette inclination ne fait